

à aplanir bien des difficultés au sujet de cet hôpital, dont l'existence était encore précaire. Mlle Mance avançait en âge. Qui, après elle, prendrait charge d'une institution comme celle-là, qui demande tant de surveillance et surtout de capitaux assurés ? Madame de Bullion voulut bien consentir à creuser de nouveau sa bourse, et elle insista pour que les Hospitalières de la Flèche prissent charge des malades de l'hôpital. Ce furent les Sœurs de Brésoles, Macé et Maillet qui lui furent choisies. Elles accompagnèrent Mlle Mance jusqu'à La Rochelle, et là prirent passage sur le vaisseau qui devait les déposer à Québec le 8 septembre 1659, jour de la Nativité de la sainte Vierge.

Dans l'automne de 1662, Mlle Mance entreprit un troisième voyage en France dans l'intérêt de sa communauté. Elle avait à cœur de la constituer définitivement non seulement au temporel mais encore au spirituel. Son suprême désir était d'avoir son institut érigé en ordre religieux par le Saint-Siège. Elle eut cette grande consolation avant de quitter cette terre d'exil, et de se séparer de ses chères religieuses, qu'elle avait fait venir de France au prix de si grands sacrifices. Après avoir mis ordre à toutes les affaires de la communauté, dont elle avait été l'habile administratrice durant trente ans, Jeanne Mance rendit son âme à Dieu en juin 1673, à l'âge d'environ soixante-sept ans.

M. l'abbé Faillon, qui a écrit sa vie, ajoute :

" Il est à regretter qu'on ne nous ait conservé aucun détail sur ses dernières années, ni sur les circonstances de sa sainte mort. Tout ce que nous en savons, c'est que Dieu acheva de la sanctifier par de longues et continuelles maladies ; que cette fille admirable édifia toute la colonie par ses grandes vertus, et qu'enfin elle mourut en odeur de sainteté."

L'annaliste de l'Hôtel-Dieu écrit : " Mademoiselle Mance a demeuré jusqu'à sa mort dans cette communauté de Montréal, édifiant tout le monde par ses grandes vertus ; elle y est morte en odeur de sainteté et elle fut enterrée honorablement dans leur église."

Ces deux témoignages, ajoutés à tant d'autres en faveur de cette femme du XVII^e siècle, prouvent à l'évidence qu'elle remplit sa mission providentielle à la satisfaction de ceux qui furent ses contemporains. " Le christianisme, dit Chateaubriand, a placé la charité comme un puits d'abondance dans les déserts de la vie." Jeanne Mance, en établissant à Montréal cet asile pour les malades indigents, a creusé un puits de charité qui ne s'épuisera jamais.

N. E. DIONNE.